RAPPORT ANNUEL 2013

Service de sécurité incendie

VILLE DE SAINT-COLOMBAN

Février 2014

RAPPORT ANNUEL 2013

Service de sécurité incendie

VILLE DE SAINT-COLOMBAN

Notre mission

- **Prévenir** les incendies et tout incident susceptible de survenir sur le territoire qui pourrait affecter la population, l'environnement ou le patrimoine bâti;
- **Intervenir** lors de situations d'urgence afin de sauvegarder la vie, l'environnement et les biens;
- **Soutenir** la population dans diverses situations dans le but de maximiser la résilience communautaire.

Contenu

Introduction 3
Profil de la Municipalité 3
Profil du Service 3
Interventions 5
Formation 11
Entraînements 13
Équipements et véhicules 13
Bornes sèches et réservoirs 15
Activités de prévention 16
Sécurité civile 22
Objectifs 2014 22

Introduction

En tant que directeur du Service de sécurité incendie, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel pour l'année 2013.

Dans ce rapport, vous serez en mesure de constater les différents objectifs établis ainsi que les résultats et statistiques des trois (3) divisions du Service; soit la division des opérations, de la prévention et de la sécurité civile.

Profil de la Municipalité

Le Service de sécurité incendie a pour mandat de protéger un territoire de 94,24 km^2 avec plus de 214 kilomètres de route. Nous desservons une population de plus de 14 440 citoyens.

Profil du Service

L'état-major est constitué d'un directeur à temps plein, de trois capitaines-cadres à 10 heures par semaine chacun. Un quatrième capitaine-cadre est permanent et est affecté à la division de la prévention. Il est appelé à supporter ses collègues aux opérations lors d'appels d'urgence, ce qui nous assure d'avoir, en tout temps, un officier-cadre durant les interventions afin de représenter la Ville auprès des citoyens et respecter les exigences en matière de santé et de sécurité au travail. Quatre lieutenants et vingt pompiers à temps partiel, répartis sur deux équipes, viennent compléter l'organisation. Le Service compte également une secrétaire administrative à temps partiel, à raison de 24 heures par semaine réparties sur trois jours.

Au mois de mai, deux pompiers ont été embauchés afin de pourvoir les postes laissés vacants par des départs volontaires en cours d'année.

Il y a eu divers événements au cours de l'année, soit le capitaine à la division de la prévention, embauché au mois de décembre 2012, s'est approprié de ses nouvelles fonctions et a mis en place un programme de prévention complet. L'analyse du Règlement sur la sécurité incendie a été effectuée. Par contre, avec le départ du directeur du Service de l'aménagement, environnement et urbanisme, nous avons retardé la mise à jour de celui-ci car une collaboration avec ce Service est nécessaire dans ce dossier. Un des capitaines aux opérations a bénéficié d'un congé sans solde à partir du mois d'août et est remplacé de façon temporaire depuis le mois de novembre.

Le volume d'appels, anormalement élevé (314 en 2013), a eu comme conséquence de perturber les priorités de l'état-major. Le budget alloué aux salaires a également été affecté.

La direction du Service a débuté les négociations en vue de renouveler la convention collective des pompiers à l'automne et le tout devrait se compléter en début d'année 2014. Une étude sur la création d'un Service de premiers répondants a été effectuée et les résultats ont été présentés au conseil municipal; ce projet sera évalué dans les prochains mois. Le travail en vue de renouveler le schéma de couverture de risque en incendie, en collaboration avec la MRC, s'est poursuivi. Il devrait être complété au cours de l'année 2014.

Au cours de l'année 2013, le Service de sécurité incendie n'a dénombré que deux accidents mineurs au travail.

Lors de la présentation du bilan de l'année 2013 en décembre dernier, nous avons remis des certificats de reconnaissance afin de souligner les anniversaires d'années de service de cinq pompiers, soit :

- Jean-Philippe Beaudry, 5 ans;
- Francisco Cabral, 5 ans;
- Pierre-Luc Charron, 5 ans;
- Patrick Demers, 5 ans;
- Jean-Luc Arbic, 20 ans.

Statistiques concernant l'âge et les années d'expérience des pompiers du Service

Âge		Années d'expérience	
60 ans et +	1	17 ans et +	2
50-59	1	13-16	3
40-49	7	9-12	2
30-39	13	5-8	10
20-29	7	1-4	12

Le Service de sécurité incendie compte un effectif de 30 membres répartis selon l'organigramme suivant :

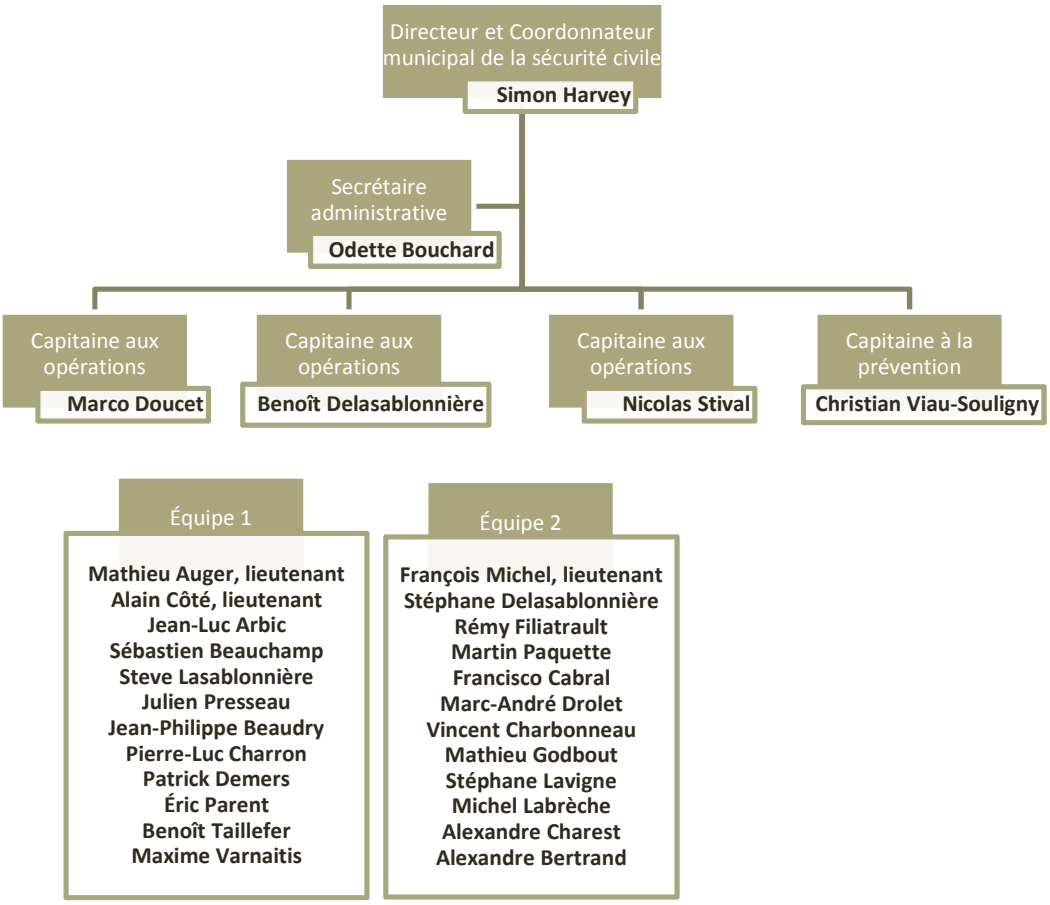

Interventions

Le Service est intervenu à 314 appels d'urgence au cours de l'année. De ce nombre, 39 appels étaient reliés au schéma de couverture de risque pour un total de 12 % des appels. On dénote une augmentation de 130 appels par rapport à 2012 et le nombre d'appels relatifs au schéma de couverture de risque est sensiblement semblable à celui de 2012 (43).

Nous avons une moyenne de temps de réponse de 11:19 minutes pour les appels relatifs au schéma et de 16:55 minutes pour l'ensemble des autres appels sur le territoire. En moyenne, 15 pompiers ont répondu aux appels du schéma et 8 pour l'ensemble des autres appels. Il semble difficile d'atteindre l'objectif de dix pompiers, tel que requis pour les appels relatifs au schéma

dans un délai de 15 minutes. Le temps de mobilisation aux postes est d'environ dix minutes, ce qui nous laisse seulement cinq minutes pour parcourir le territoire.

Nous avons eu environ 1 944 980 $ en pertes en bâtiments et contenus suite à des incendies. On dénote 27 blessés lors de nos différentes interventions et un décès dans un accident de la route.

Voici en détail le nombre d'appels par catégorie en 2013 ainsi que la période dans la semaine où les appels sont logés :

108, RUE DES PRIMEROSES - AOÛT 2013

ENTRAIDE À MIRABEL LE 5 DÉCEMBRE 2013

182, MONTÉE DE L'ÉGLISE - 25 DÉCEMBRE 2013

STATISTIQUES ANNUELLES 2013

Code	Nature des interventions	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
1	Entraide	3				1		1		2	1	2	1	11
2	Réanimation, assistance médicale													
3	Assistance à la police							1						1
4	Assistance aux citoyens										1			1
5	Fausse alerte			1		4		2	1		1		1	10
6	Sauvetage													
7	Inondation		1					2				4		7
8	Noyade													
9	Prévention SLL d'un accident													
10	Étendre de l'absorbant													
11	Secours lors de tempêtes de neige, verglas													
12	Secours lors de grands vents													
13	Feu de rebut (poubelle, conteneur)									1				1
14	Feu de débris						1				1			2
15	Feu de cuisson (cuisinière, BBQ)	1						1						2
16	Feu de véhicule								1		1		1	3
17	Feu de cheminée	1												1
18	Feu de forêt					2								2
19	Feu de broussailles, herbes, feuilles					1								1
20	Feu de bâtiment	4			1	2	1		2		2	2	2	16
21	Feu de matelas													
22	Feu d'appareillage électrique relié au bâtiment						1		1		1	1		4
23	Feu d'appareil électrique, équipements	1		1				2		1				5
24	Senteur de fumée					1				1	1			3
25	Senteur de gaz (naturel ou propane)												1	1
26	Senteur d'essence, huile													
27	Système détecteur CO en opération	1	1					1			1		1	5
28	Système d'alarme en opération	1				2	1	5	1	3	2		1	16
29	Système de gicleur en opération													
30	Explosion suivie d'un incendie													
31	Alerte à la bombe													
32	Plainte pour risque d'incendie													
33	Accident (routier, ferroviaire, aérien)					1		8		2	2	4		17
34	Protection incendie lors d'événements													
35	Divers	3	2	1				22	1		2	14	1	46
36	Assistance aux ambulanciers													
37	Branche en contact avec des fils électriques	11					1	59				25		96
38	Dégât d'eau	1												1
39	Matière dangereuse								1					1
40	Alarme incendie annulée	2		2	2	2		6	1	3	4	3		25
41	Vérification préventive													
42	Désincarcération			1			2		1					4
43	Fuite de gaz													
44	Fuite d'essence, huile													
45	Vérification feu à ciel ouvert	1		1	3	11	2	2	3	5	2	1	1	32
46	Feu appareillage électrique non relié au bâtiment, H.-Q.													
47	Sauvetage nautique													
	Total appels relatifs au SCR	**7**			**1**	**4**	**3**	**6**	**4**	**3**	**5**	**3**	**3**	**39**
	Total d'interventions pour l'année	**30**	**4**	**7**	**6**	**27**	**9**	**112**	**13**	**18**	**22**	**56**	**10**	**314**

Note : Les lignes surlignées en jaune représentent les appels relatifs au schéma de couverture de risque.

RÉPARTITION DES APPELS SELON LES HEURES ET LE JOUR

	0 h / 03 h 59	04 h / 07 h 59	08 h / 11 h 59	12 h / 15 h 59	16 h / 19 h 59	20 h / 23 h 59	TOTAL
Dimanche	2	1	12	13	6	3	37
Lundi	1	1	6	7	4	5	24
Mardi	2	2	3	8	3	2	20
Mercredi	1	2	1	9	10	3	26
Jeudi	3	6	14	8	8	1	40
Vendredi	1	6	4	28	58	11	108
Samedi	8	5	14	11	11	10	59
Total	**18**	**23**	**54**	**84**	**100**	**35**	**314**

NOMBRE DE POMPIERS SELON LE TYPE D'APPEL

MOIS	MOYENNE POMPIER SCHÉMA	MOYENNE POMPIER POUR LES AUTRES APPELS	MOYENNE TEMPS RÉPONSE SCHÉMA	MOYENNE TEMPS RÉPONSE POUR LES AUTRES APPELS
Janvier	22,9	8,3	00:10:20	00:18:23
Février	0,0	7,3		00:19:20
Mars	11,0	10,7	00:13:00	00:13:20
Avril	26,0	10,6	00:09:00	00:14:48
Mai	16,5	9,2	00:12:30	00:14:18
Juin	15,7	10,0	00:09:40	00:12:40
Juillet	13,5	4,7	00:09:00	00:31:14
Août	14,4	9,0	00:11:48	00:12:30
Septembre	14,5	9,8	00:10:00	00:16:17
Octobre	15,2	9,1	00:12:36	00:14:21
Novembre	13,3	4,7	00:11:40	00:24:18
Décembre	18,7	7,9	00:15:00	00:11:34
Moyenne annuelle	**15**	**8**	**00:11:19**	**00:16:55**

NOMBRE ANNUEL DE RECHERCHES DES CAUSES ET CIRCONSTANCES DES INCENDIES SUR LE TERRITOIRE

MOIS	1	2	3	4	5	6	7	9
Janvier						2	1	2
Février								1
Mars								
Avril								1
Mai								2
Juin							1	
Juillet								
Août		1		1				2
Septembre				1				
Octobre	2		1	1				1
Novembre				1			1	1
Décembre	1					1		1
TOTAL	**3**	**1**	**1**	**4**		**3**	**3**	**11**

TOTAL DES RCCI POUR L'ANNÉE 2013 : 26

LÉGENDE :

1 Incendie criminel ou suspect
2 Utilisation inadéquate d'une source d'inflammation
3 Utilisation inadéquate du matériau enflammé
4 Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique
5 Défaut de conception, de construction ou d'installation
6 Mauvaise utilisation d'un équipement
7 Erreur humaine
9 Autres

NOMBRE DE SORTIES, LE TEMPS DE RÉPONSE ET LE POURCENTAGE DE LA FORCE DE FRAPPE DANS LE DÉLAI PRÉVU

Mois	Moyenne du temps de réponse	Nombre de sorties	Nombre de sorties dont la force de frappe a été atteinte	Pourcentage de la force de frappe dans le délai prévu
Janvier	00:10:20	7	4	57 %
Février				
Mars	00:13:00	1	0	0 %
Avril	00:09:00	1	1	100 %
Mai	00:12:30	4	1	25 %
Juin	00:09:40	3	1	33 %
Juillet	00:09:00	6	6	100 %
Août	00:11:48	5	2	40 %
Septembre	00:10:00	4	4	100 %
Octobre	00:12:36	5	3	60 %
Novembre	00:11:40	3	1	33 %
Décembre	00:15:00	3	1	33 %
Total	00:11:19	42	24	57 %
Délai de réponse moyen pour les appels relatifs au schéma			**00:11:19**	

PERTES MATÉRIELLES DES BÂTIMENTS INCENDIÉS

Mois	Valeur des bâtiments	Perte des bâtiments	Perte de contenu	Valeur protégée	Perte par habitant
Janvier	2 058 500 $	442 800 $	500 050 $	1 615 700 $	33,11 $
Février			1 300 $		
Mars	126 800 $			126 800 $	
Avril	229 600 $	20 000 $	30 000 $	209 600 $	1,50 $
Mai	590 800 $	134 500 $	85 000 $	371 500 $	10,06 $
Juin	409 400 $	200 $		409 200 $	0,01 $
Juillet	747 000 $			747 000 $	
Août	848 800 $	198 100 $	110 100 $	650 700 $	14,41 $
Septembre	615 900 $	1 000 $	50 $	614 900 $	0,07 $
Octobre	475 100 $	35 850 $	51 000 $	439 250 $	2,61 $
Novembre	523 800 $	25 030 $	10 000 $	498 770 $	1,82 $
Décembre	234 200 $	200 000 $	100 000 $	34 200 $	13,85 $
TOTAL	**6 859 900 $**	**1 057 480 $**	**887 500 $**	**5 717 620 $**	**77,45 $**
Pourcentage des pertes matérielles des bâtiments incendiés			**18,5 %**		

Formation

Dans le but de respecter le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service sécurité incendie municipal* ainsi que les exigences de la CSST, la direction a mis en place un programme de formation afin que tous les pompiers du Service répondent aux critères requis.

Tous les membres du Service doivent détenir la formation «Pompier 1», laquelle dure environ 430 heures et enseigne les méthodes de base de combats d'incendie. Au terme de ce cours, le pompier est en mesure de réponse aux appels d'urgence. Les spécialisations n'y sont pas étudiées.

Pour la conduite et l'opération des véhicules autopompes et élévation, une formation accréditée est requise. De plus, nous offrons des services spécialisés à nos citoyens, soit la désincarcération et le sauvetage sur plan d'eau (eau vive et glace). Ces spécialités nécessitent une formation de 30 heures chacune.

Les cours sont offerts selon les disponibilités budgétaires, les besoins du Service et la disponibilité des pompiers. Le processus de formation est échelonné sur plusieurs années. Le pompier qui est embauché et qui ne détient aucune formation peut compléter celle-ci sur une période de plus ou moins quatre ans.

En 2013, un pompier a complété la formation «Pompier 1», ce qui a pour résultat que l'ensemble de nos pompiers peuvent intervenir lors de feux de bâtiments. Trois pompiers ont reçu la

formation «Opérateur d'autopompe», deux «Opérateur d'un véhicule d'élévation» et un «Désincarcération».

Étant donné les coûts élevés pour la formation «Sauvetage sur plan d'eau», un partenariat a été créé avec trois autres villes afin de dispenser la formation à notre personnel. En 2013, il y avait 19 pompiers sur un total de 29 qui possédaient cette formation. L'objectif est de former le reste du personnel sur une période d'environ trois ans. Un premier groupe de 3 pompiers a débuté cette formation à l'automne 2012 et l'a complétée au début de l'année 2013.

Il est primordial que chaque pompier dispose des différentes compétences requises afin de répondre efficacement, et de façon sécuritaire, à tous les types d'appels.

D'autres formations portant sur divers sujets peuvent être offertes en cours d'année.

Pour les officiers, le principe est le même. La Loi les oblige à détenir la certification «Officier 1», ce qui correspond à environ 150 heures de cours. Trois de nos officiers n'ont pas encore cette certification. À noter qu'un poste de lieutenant est toujours vacant suite à la nomination d'un lieutenant au poste de capitaine aux opérations à la fin 2011. Un deuxième poste de lieutenant est également vacant en raison du remplacement temporaire d'un capitaine aux opérations. Deux officiers ont complété la formation; il reste à effectuer l'examen de qualification de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ). Le troisième débutera sa formation en 2014. Un capitaine a complété la formation «Officiers 2» en cours d'année. Il devra se soumettre à l'examen de qualification de l'ENPQ en 2014. Cette qualification est requise pour occuper un poste de gestion dans un service de sécurité incendie.

La formation des pompiers et des officiers est régie par l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ). Les officiers sont formés au Collège Montmorency à Laval et, pour les pompiers, c'est la MRC de la Rivière-du-Nord qui est gestionnaire de formation pour l'ENPQ. Ces cours sont dispensés selon les besoins dans les services de sécurité incendie de la région.

Outre les qualifications à respecter, quatre officiers ont assisté à des séminaires portant sur la gestion d'une intervention et les phénomènes thermiques de l'incendie. Ces expériences acquises viennent compléter leur savoir.

Le directeur a complété au mois de décembre le certificat «Gestion des opérations d'urgence en sécurité incendie» offert par l'École Polytechnique de Montréal.

Au total, 482 heures de formation ont été prises en 2013 au Service de sécurité incendie.

TABLEAU DES COMPÉTENCES ACQUISES

Niveau de formation	Nombre	Sur une possibilité de :
Pompier 1	29	29
Pompier 2	3	n/a
Opérateur d'autopompe	29	29
Opérateur véhicule élévation	27	29
Désincarcération	26	29
Sauvetage sur plan d'eau	19	29
D.É.P. sécurité incendie	15	n/a
Officier 1	7	11
Officier 2	2	n/a
Technicien en prévention des incendies	3	n/a

Note: au 31 décembre 2013, deux postes de lieutenant étaient vacants.

Entraînements

Au total, 36 heures d'entraînement ont été offertes aux pompiers du Service de sécurité incendie. Ces entraînements se sont déroulés tout au long de l'année. Plus de 807 heures de pratiques ont été données à l'ensemble du personnel. Nous avons une moyenne de présence de 79 % aux pratiques.

Nous avons vu, entre autres, les sujets suivants :

- Développement du feu;
- Lecture des fumées;
- Lances et techniques de lances;
- Opération des autopompes et pratique des techniques de lances;
- Recherches et sauvetage (équipe de sauvetage rapide);
- Immobilisation et désincarcération;
- Ventilation et échelles portatives;
- Imagerie thermique et lecture des gaz;
- Bilan annuel.

Équipements et véhicules

Durant l'année, il y a eu 649 déplacements de véhicules incendie afin de répondre aux différents appels d'urgences, soit 211 de plus qu'en 2012 et nous comptons deux accidents mineurs avec les véhicules du Service durant l'année 2013. Voici un résumé des déplacements par véhicule :

Nombre de sorties par véhicule

Véhicule	Année	Description	Nombre de sorties	Coût d'opération	Coût par sortie	Année de remplacement
1001	2006	État-major	47	3662,67 $	77,93 $	
1001-A	2014	État-major	44	6978,98 $	158,61 $	2020
1002	2005	Liaison	73	6174,06 $	84,58 $	2015
1003	2009	Liaison	108	4165,48 $	38,57 $	2017
1011	2004	Autopompe	153	5914,18 $	38,65 $	2019
1021	1990	Élévation	20	9240,56 $	462,03 $	2016
1041	2009	Autopompe citerne	113	2840,07 $	25,13 $	2029
1042	2006	Autopompe citerne	90	4693,11 $	52,15 $	2026
1081	1998	Embarcation nautique		1542,18$		2015
1091	2005	VTT	1	351,71 $	351,71 $	2018
1092	2005	Remorque				2018
Total			**649**	**45563,00 $**		

Note : le véhicule 1001 a été remplacé en cours d'année par le 1001-A.

Bornes sèches et réservoirs

Nous avons maintenant 40 points d'eau, soit 34 bornes sèches avec réservoirs et 6 bornes sur des lacs. Le nombre devrait augmenter au cours de l'année 2014.

Identification	Nom	Localisation	Quantité (gallon)
1	Évêque	187, rue de l'Évêque	4000
2	Poste #2	673, rue Filion	10000
3	Alizé	115, rue de l'Alizé	6000
4	Robitaille	320, rue Robitaille	6000
5	Saphir	119, rue des Améthystes	6000
6	L'Oiselet Nord	182, rue de l'Oiselet	6000
7	L'Accueil	Rue de L'Accueil intersection rue Rochon	6000
8	Artisan	114, rue de l'Artisan	6000
9	Rose-Morin	98, rue Rose-Morin	6000
10	Havre	Intersection rue de la Plénitude	6000
11	Cervidés	Rue des Cervidés	6000
12	L'Oiselet Sud	52, rue de l'Oiselet	6000
13	Capricieuse	143, rue de la Capricieuse	7500
14	Bourgogne	101, rue de Bourgogne	6000
15	Grenoble	Rue du Havre intersection rue de Grenoble	7500
16	Grenat, du	En face du 145, rue du Grenat	7500
17	Grands-Pics	Intersection rue des Grands-Pics et des Bécasseaux	7500
18	Pensées, des	119, rue des Pensées	7500
19	Bédard	264, rue Bédard (à côté du)	7500
20	Louise	Rue Louise	7500
21	Downing	225, rue Downing	6000
22	Halte	Rue de la Halte	7500
23	Stella	Rue Stella	7500
24	Fortier	Rue du Domaine-Fortier	7500
25	Marc-André	Rue Marc-André	7500
26	Balbuzards	Rue des Grands-Pics (Balbuzards)	7500
27	Celtes	Rue des Celtes	7500
28	Quiétude	Rue de la Quiétude	7500
29	Beaupré	Rue des Grands-Pics (Beaupré)	7500
30	Faucons	Rue des Faucons	7500
31	Bernard	Rue Bernard (des Sarcelles)	7500
32	Curé-Presseault	Rue Downing	7500
33	Cuivres, des	Rue des Cuivres	7500
34	Chambord	Rue Chambord	7500
1	Lac Légaré	Coin rue Robert et rue du Tour-du-lac	
2	Adamas	103, rue l'Adamas	
3	Du Boisé	119, rue du Boisé	
4	Lac Laniel	144, rue Crevier	
5	Lac Cousineau	651, côte Saint-Nicholas	
6	Lac Noël	Intersection rue du Lac-Noël et montée de l'Église	

Activités de prévention

Un total de 2310 permis de feu en plein air et feu d'ambiance a été délivré durant l'année 2013.

26 constats d'infraction ont été émis au cours de l'année pour des feux à ciel ouvert ou des installations non conformes.

L'arrivée d'un nouveau capitaine à la prévention, le remaniement de ce poste et la vision que la direction désirait entreprendre, l'année 2013 fut une année de transition face à une prévention des incendies plus efficace et plus structurée.

Plusieurs nouveaux éléments ont été apportés :

Volet administratif

En effet, l'année 2013 a permis de créer un standard concernant le classement des dossiers. La structure de classement est venue s'arrimer à celle déjà en place au sein de la Ville. La création des dossiers version papier par l'ajout du numéro de matricule permettra une facilité de classement dans la fiche de propriété et la concentration de la totalité des informations disponibles pour une propriété au même emplacement. Pour ce faire, l'ensemble des dossiers déjà existants ont été révisés dans leur contenu. En ce qui concerne le classement administratif des dossiers version électronique, la tâche est toujours en cours. Une méthode uniformisée dans l'appellation des dossiers ainsi qu'une révision de la pertinence des informations stockées a été apportée et se poursuit en 2014.

Les inspections des risques sur le territoire

En fonction des risques présents sur le territoire et selon les critères du schéma de couverture de risque incendie en vigueur, chacun des d'eux doit être inspecté sur un horizon de 5 ans pour les faibles, 3 ans pour les moyens et annuellement pour les élevés et très élevés.

Pour ce faire, le programme des inspections des risques faibles a été bonifié. Les pompiers participants aux visites de prévention ont été formés sur le volet technique que représente la réglementation de la Ville de Saint-Colomban ainsi que sur le service à la clientèle voulu.

Afin de préparer les citoyens à notre visite, plusieurs articles ont été divulgués dans le journal municipal les invitant à recueillir l'information des éléments vérifiés par le pompier.

Type de risque	Inspection annuelle faite	Total en rapport au risque	Pourcentage de l'objectif atteint
Faible	1023	1000 / 5000	102 %
Moyen	30	17 / 52	175 %
Élevé	19	27 / 27	70 %
Très élevé	30	34 / 34	88 %

Suite à ces inspections, 577 lettres pour les risques faibles ont été rédigées et transmises aux citoyens afin de corriger les anomalies rencontrées et de leur permettre d'être en sécurité dans leur domicile face aux incendies.

Le taux de conformité des risques faibles se chiffre à 438 sur les 1023 résidences visitées.

En ce qui concerne les risques élevés et très élevés, certains cas sont plus problématiques que d'autres. Cela génère une recherche dans les normes plus approfondie, un suivi des éléments à corriger de façon plus rigoureuse et une collaboration afin d'orienter les propriétaires dans la planification de leur travaux.

Volet éducation du public

La prévention des incendies, c'est beaucoup plus que des inspections annuelles, c'est un travail de collaboration avec les citoyens et les intervenants du milieu. Pour ce faire, la division a pris l'initiative de développer une approche plus participative et d'y impliquer certains groupes.

Formation

Cela a eu pour effet la création d'une formation spécifique aux besoins des responsables des services de garde en milieu familial pour enfants. Avec la collaboration du Bureau coordonnateur (BC La Joyeuse Équipée), la formation, d'une durée de 3 heures, a pu être reconnue à titre de formation obligatoire annuelle pour le CPE La Joyeuse Équipée. Cette formation a permis aux responsables de garde de connaître les normes applicables à la sécurité incendie, elle leur a fait prendre conscience de l'importance de se doter d'un bon plan de sécurité incendie et, finalement, de connaître les composantes d'un extincteur, les classes et comment l'utiliser.

Pour ce faire, la formation se divisait en deux volets : une partie théorique et participative et l'autre partie pratique leur permettant d'utiliser un extincteur portatif sur simulateur de flammes réelles. À la fin de ladite formation, les responsables ont reçu une attestation de participation,

décernée en collaboration avec le Service de sécurité incendie et le Bureau coordonnateur La Joyeuse Équipée.

Programme «*Toujours prêts!*»

Les scouts font équipe avec les pompiers

Lors de la Fête de la famille, en septembre dernier, le 62e Groupe scout de Saint-Colomban s'est joint à la division de la prévention du service des incendies de Saint-Colomban pour offrir des conseils de sécurité et de prévention quant à la préparation et l'usage des systèmes de chauffage au bois. Les scouts ont pris part aux visites annuelles dans les domiciles que les pompiers effectuent pour sensibiliser la population à l'importance de se doter d'un avertisseur de fumée fonctionnel et d'un plan d'évacuation avec un point de rassemblement connu. La Fédération québécoise du scoutisme a ensuite remis un insigne aux scouts qui se sont impliqués. PHOTO COURTOISIE

La division de la prévention, avec l'aide du 63e Groupe scout de Saint-Colomban, a mis en place le programme «*Toujours prêts!* ». Ce programme, créé par le Service de sécurité incendie de Montréal et repris depuis par plusieurs autres villes, permet l'implication des jeunes scouts dans la communauté. Ce programme se voit être un outil de communication important auprès des citoyens. En effet, cela a permis la publication de notre communiqué de presse dans le journal Le Mirabel.

Pour ce programme, la division de la prévention a préparé deux formations distinctes et les a offertes aux jeunes scouts voulant s'impliquer dans le projet. Chacune des formations, d'une durée de 3 heures, a préparé les scouts sur l'objectif du programme, la qualité attendue relative aux services aux citoyens, les extincteurs portatifs et leur utilisation sur simulateur de flammes réelles et, finalement, sur les systèmes de chauffage au bois.

De ces formations a découlé la présence des scouts à la Fête de la famille au kiosque de la prévention des incendies afin de divulguer certains conseils de prévention aux citoyens. De plus, au mois de novembre dernier, les scouts ont pu participer à des visites de prévention chez les citoyens, accompagnés des membres de la division de la prévention.

Lors de ces visites de prévention, les scouts conseillaient les citoyens sur les bons comportements à avoir face à un système de chauffage au bois.

Actuellement, le 63e Groupe scout de Saint-Colomban procède à la commande d'épinglettes du programme «*Toujours prêts!*» et les remettra aux scouts ayant participé activement au programme.

Une journée porte ouverte pour les enfants de la maternelle

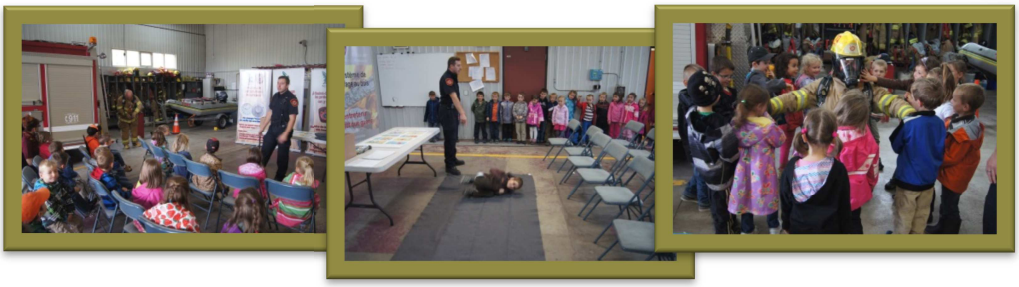

Lors de cette journée porte ouverte, 5 groupes de maternelles sont venus visiter la caserne. Cette visite a permis de divulguer les 8 comportements à savoir concernant les dangers du feu et d'un incendie. Cette formation, divisée en 3 volets, permettait aux enfants d'apprendre ces comportements et d'en faire l'exercice. Par la suite, la familiarisation avec le pompier a eu lieu. Ce volet montrait chacune des composantes que constitue l'habitat de combat incendie. Chaque item était expliqué et mis au fur et à mesure par le pompier afin de voir le résultat final. Par la suite, les enfants pouvait venir toucher l'équipement du pompier et entendre la respiration du pompier avec l'aide de l'appareil respiratoire et d'assimiler que, sous l'équipement et le bruit, se trouvait le pompier. Cet exercice permet aux enfants de se familiariser et ainsi éviter d'avoir peur du pompier et d'aller vers lui à la place de se cacher, advenant un incendie.

Chose intéressante, la division de la prévention a offert de la documentation aux enfants concernant le plan d'évacuation et le point de rassemblement. Avec la collaboration des enseignantes, ces dernières ont demandé aux enfants de faire leur plan d'évacuation avec l'aide de leurs parents et de remettre leur plan d'évacuation à l'enseignante; quelques points ont été attribués à ceux qui présentaient un document avec les directives à faire lors d'un incendie et de savoir à quel emplacement ils devaient se rejoindre à l'extérieur du bâtiment.

La nouvelle approche impliquant les intervenants du milieu permet de voir la prévention des incendies sous un autre angle, qui n'était pas réellement développé auparavant.

Les exercices d'évacuation

L'année 2013 a permis de faire 5 exercices d'évacuation supervisés. Deux écoles et 3 centres de la petite enfance ont reçu la visite des pompiers. En ce qui concerne la troisième école, la direction a procédé d'elle-même sans la supervision du Service. Les commentaires suite à cette activité ont permis de voir que certains éléments devaient être améliorés. En 2014, l'ensemble des exercices d'évacuation seront supervisés par la division de la

prévention.

Pour les centres de la petite enfance, une visite du camion de pompier et la divulgation des 8 comportements incendies ont fait le bonheur des enfants après l'exercice d'évacuation. Cette façon de faire permet de rendre cet événement, pouvant être stressant pour certains enfants en bas âges, de retenir, qu'à la fin de cet exercice, ils reçoivent l'aide des pompiers.

L'éducation du public dans les garderies en milieu familial

Dans la continuité de la formation que les responsables des services de garde en milieu familial ont reçue, une visite auprès des enfants leur était offerte, s'ils en faisaient la demande. Trois visites en milieu familial ont eu lieu au plaisir des enfants. La division entrevoit, pour 2014, une façon différente de rejoindre un plus large public de ce secteur. Somme toute, un plan de formation a été élaboré en 2013 afin de rendre dynamique cette activité et a permis de l'adapter surtout aux enfants en bas âges qui ne perçoivent pas les pompiers de la même façon qu'un enfant de 5 ans. Le créneau développé permettra de rejoindre les enfants de 3 à 5 ans.

La mise en valeur du site internet

La plate-forme internet de la Ville permet à la division de la prévention de divulguer plusieurs messages reliés à la prévention des incendies. Par contre, dans le passé, ce media était sous-exploité. Le site internet est une courroie de transmission efficace à la divulgation des messages de prévention. Pour ce faire, la refonte de la partie prévention a eu lieu en 2013. L'approche communicationnelle dont la division de la prévention tend à développer prévoit le site internet comme un point central de diffusion. En effet, lorsque les pompiers visitaient les résidences, ils suggéraient aux citoyens de compléter l'information reçue en visitant le site de la Ville pour obtenir les informations pertinentes. De plus, plusieurs articles publiés dans le Colombanois recommandaient de consulter le site internet. Cette façon de faire, en mobilisant les trois moyens de communication (papier, web et en personne), renforcit le message que nous voulons passer.

Événements spéciaux

La présence de la division de la prévention s'est fait sentir dans plusieurs événements grand public. En effet, la division avait son kiosque à chacune des activités suivantes :

- La fête du printemps;
- La fête de la famille;
- La journée Canadian Tire (avec les divers services incendie de la MRC Rivière-du-Nord);
- La journée de prévention incendie au Carrefour du Nord (avec les divers services incendie de la MRC Rivière-du-Nord).

Programme de prévention

Arrivé en poste, la recherche des informations concernant l'historique des interventions fut entreprise dans le but de cibler les interventions ayant eu les plus grandes pertes matérielles et celles ayant sollicité le plus de déplacements des équipes d'intervention. Cette analyse a permis d'établir le Programme de prévention des incendies 2013 et de développer la thématique du système de chauffage au bois ayant pour titre «*Chauffez sans y passer … votre système de chauffage au bois, l'entretenir vaut mieux que guérir*». Pour ce faire, une bannière a été faite.

C'est, entre autres, avec le programme «*Toujours Prêts!*» du 63e groupe scout et les visites des pompiers que la transmission de l'information, en lien au programme, a eu lieu.

Sécurité civile

Nous avons vécu deux (2) événements en cours d'année abordant la sécurité civile, soit deux orages violents en juillet et en novembre. Ces deux événements météorologiques ont généré environ 130 appels principalement pour des arbres brisés ou déracinés. Les dommages ont affectés surtout le réseau de distribution électrique.

Nous avons abordé l'axe de prévention lors de la semaine de la sécurité civile au mois de mai. Une table avec des dépliants sur différents sujets a été installée à la bibliothèque afin de sensibiliser les citoyens sur les comportements à adopter en prévision, mais surtout en cas de sinistre. Nous avons mis l'accent sur la trousse «*72 heures*». De plus, les dépliants «*En cas d'urgence, êtes-vous prêt?*» ont été distribués aux résidants lors de nos visites de prévention résidentielle.

Pour le volet préparation, nous avons complété l'acquisition de la génératrice pour alimenter l'hôtel de ville lors de pannes électriques. Nous avons, à au moins une reprise, utilisé cet équipement au cours de l'année et ceci nous a permis d'assurer la continuité des opérations des services administratifs offerts à nos citoyens.

Nous avons débuté la création du Plan municipal de sécurité civile. La première phase en est à la version finale et sera présentée aux élus au début de 2014. Les efforts seront mis afin de compléter ce plan en 2014.

Objectifs 2014

- Terminer le Plan municipal de sécurité civile;
- Procéder à la mise à jour du Règlement sur la sécurité incendie;
- Développer les divers programmes d'éducation du public;
- Refaire les plans d'interventions selon le nouveau modèle adopté;
- Compléter les étapes en vue de renouveler le schéma de couverture de risque en incendie;
- Procéder au remplacement de la tour de communication;
- Création d'un Guide des opérations régissant l'ensemble des activités du Service.